

REUNION DU 25 juin 2009

* * * * *

Convocation du Conseil : 18 Juin 2009

Monsieur (Conseiller Municipal)

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le jeudi 25 Juin 2009 à 20 heures, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire : signé CHEVALIERAS

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 08 Mai 2009 - Rapport de l'Eau 2008 - Tarifs Cantine Rentrée Scolaire 2009/2010 - Suivi des dossiers - Affaires diverses.

PRESENTS : MM. CHEVALIERAS, BRUNAUD, ISOLA, CHATEAU, GASNET, JABRILLAT, DEVOS, CHANUDET, Mme AUDOUX, MM. PETIT, GOUNY, LASCOUX, Mme DROUILLARD, M. CHARBONNIER, Mme VIAU.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MAI 2009

Aucune observation n'étant formulée, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DE L'EAU 2008

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable 2008.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE ce rapport.

TARIFS CANTINE RENTREE SCOLAIRE 2009/ 2010

Monsieur le Maire rappelle que le décret du 29 juin 2006 prévoit que les prix de la restauration scolaire fournie aux élèves de l'enseignement public sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE une augmentation de 2,5 % sur les tarifs actuels à compter de la rentrée scolaire 2009/2010 soit :

☞ Tarif du repas servi aux élèves du RPI GLENIC/JOUILLAT : **2,62 €**

☞ Tarif du repas servi aux adultes :

- ♦ *Personnes Extérieures* : 5,41 €
- ♦ *Personnel de la Collectivité* : 3,12 €
- ♦ *Agent chargé de la confection des repas* : repas sous forme d'avantage en nature.

SU VI DES DOSSIERS

Le point est fait sur l'état d'avancement des travaux 2009 commune et eau.

AFFAIRES DIVERSES

- ♦ **Modification de la collecte du SIERS :**

Mise en place d'une benne à chargement latéral.

- ♦ **Entrées de champ :**

Actuellement une entrée / champ est prise en charge par la commune (prise en charge des buses lorsqu'il y a un fossé)

Un groupe de travail est mis en place afin d'étudier les solutions envisageables concernant la prise en charge des frais de création ou de remise en état d'entrée de champ.

Il est également demandé de faire le recensement des entrées concernées.

Un compte-rendu sera fait lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

- ♦ **Autorisation de dépôt et de chargement de bois sur le Domaine Public :**

Le Conseil Municipal avait décidé la mise en place d'une redevance, le règlement sera effectué sous 10 jours.

- ♦ **Compte-rendu de la réunion de la Communauté de Communes de Guéret/Saint-Vaury sur le projet éolien :**

Une étude de pré-faisabilité est en cours pour l'implantation d'un mât de mesure du vent à « Soulat » commune de Jouillat afin de confirmer la rentabilité du site.

- ♦ **Compte-rendu de la réunion du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)**

- ♦ Il a été évoqué le transport vers GUERET des personnes seules ou sans moyen de locomotion.

Un sondage sera effectué pour évaluer les besoins.

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le 09 octobre.

Le Maire,

Les Conseillers,